



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

| | |
|------------------------------|-------------------------|
| Désignation Commerciale | Multi Gel Remover 500ml |
| Nom Commercial | Multi Gel Remover® |
| Code du produit. | HS 3814009099 |
| N° CAS | Non applicable. |
| N° CE | Non applicable. |
| No. D'Enregistrement d'REACH | Pas connu. |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|----------------------------|---|
| Utilisation Identifiée | Décapants (produits pour enlever la peinture, les adhésifs, le papier peint, les produits d'étanchéité) |
| Utilisations Déconseillées | Ne pas goûter ou avaler. |

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

| | |
|------------------------------|---|
| Identification de la société | GBL Europe BV |
| Adresse du Fabricant | Pannekoekendijk 23A Erica The Netherlands |
| Code postal | Pannekoekendijk 23A |
| Téléphone: | +31 (0)85 888 3500 |
| Fax | +32 (0)266 92 844 |
| Email | info@gbl-europe.com |
| Heures de bureau | |

Fournisseur

| | |
|------------------------------|---|
| Identification de la société | GBL Europe BV |
| Adresse du Fournisseur | Pannekoekendijk 23A Erica The Netherlands |
| Code postal | Pannekoekendijk 23A |
| Téléphone: | +31 (0)85 888 3500 |
| Fax | +32 (0)266 92 844 |
| Email | info@gbl-europe.com |
| Heures de bureau | |

1.4 Numéro d'appel d'urgence

| | |
|----------------|--------------------|
| Tél. d'urgence | +31 (0)85 888 3500 |
| Contacteur | GBL Europe BV |

Centre national de réponse

| | |
|----------------|---|
| Adresse | Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal, 200 rue du Faubourg St Denis, 75475 Paris Cedex 10, France. |
| Tél. d'urgence | +00 331 400 548 48 |

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Acute Tox. 4 : Nocif en cas d'ingestion.
Eye Dam. 1 : Provoque de graves lésions des yeux.
STOT SE 3 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Désignation Commerciale

Multi Gel Remover 500ml

Pictogramme(s) de Danger



GHS05

GHS07

Mention(s) d'avertissement

Danger

Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

1% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité aiguë inconnue

Mention(s) de mise en garde

Aucun.

Identificateur de formule unique (IFU)

E300-90A4-100Y-CAT1

2.3 Autres dangers

Rien de connu.

2.4 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

| COMPOSANTS DANGEREUX | N° CAS | N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH | %W/W | Mention(s) de Danger | Pictogramme(s) de Danger |
|---|-----------|--------------------------------------|------|--|--------------------------|
| l ³ -butyrolactone | 96-48-0 | 202-509-5 01-2119471839-21-0023 | 99 | Acute Tox. 4 H302 Eye Dam. 1 H318 STOT SE 3 H336 | GHS05 GHS07 |
| Cellulose, 2-hydroxypropyl methyl ether | 9004-65-3 | 618-389-6 | 1 | Non classé. | Aucun |

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

Traiter symptomatiquement.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

| | |
|-----------------------|--|
| Contact avec les yeux | Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer une irritation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Traiter symptomatiquement.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

| | |
|----------------------------------|--|
| Moyens d'Extinction Appropriés | Comme approprié pour combattre un feu environnant. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Aucun. |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des vapeurs toxiques et irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pratiquer une ventilation adéquate. S'assurer du port d'une protection individuelle totale (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Alerter les autorités compétentes lors de déversements et de déchargements accidentels dans des cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

| | |
|--------------------------|--|
| | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. |
| Température de stockage | Ambiante. |
| Temps limite de stockage | Stable dans les conditions normales. |
| Matières incompatibles | Rien de connu. |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Décapants (produits pour enlever la peinture, les adhésifs, le papier peint, les produits d'étanchéité)

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail Aucune Limite d'exposition attribuée.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Utiliser avec une ventilation, un système d'extraction ou un masque de protection. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

8.2.2. Équipements de protection individuelle



Protection des Yeux Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).



Protection de la peau Porter des vêtements et des gants de protection: Gants imperméables (EN 374).



Protection respiratoire Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN14387 ou EN405) peut être approprié.



Risques thermiques Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--------------------------------|
| Aspect | Liquide. Couleur : Incolore |
| Odeur | Mild. |
| Seuil olfactif | No data available |
| pH | Pas connu. |
| Point de fusion/point de congélation | -43.2 - -42 °C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 204.6 °C (1013 hPa) |
| Point d'éclair | 106 °C CC |
| taux d'Évaporation | No data available |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas connu. |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

| | |
|---|---|
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | No data available |
| Pression de vapeur | 0.4 mbar (20°C) |
| Densité de vapeur | Pas connu. |
| Masse volumique (g/ml) | 1.13 (20°C) |
| Densité relative | 1.13 (20°C) |
| Solubilité(s) | Solubilité (Eau) : Water: > 1000 g/l (20°C) Solubilité (Autre) : Miscible with : organic solvents. |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | No data available |
| Température d'auto-inflammabilité | 435 °C |
| Température de Décomposition (°C) | No data available |
| Viscosité | No data available |
| Propriétés explosives | No data available |
| Propriétés comburantes | No data available |

9.2 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Non attribué.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Non attribué.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---------------------------------------|---|
| Toxicité aiguë - Ingestion | La méthode de calcul : Nocif en cas d'ingestion. La méthode de calcul : Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) Calc ATE - 505.05000 |
| Toxicité aiguë - Contact avec la Peau | Non classé. |
| Toxicité aiguë - Inhalation | Non classé. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Non classé. |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

| | |
|---|---|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | La méthode de calcul : Provoque de graves lésions des yeux. |
| Données sur la sensibilisation de la peau | Non classé. |
| Données sur la sensibilisation respiratoire | Non classé. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Non classé. |
| Cancérogénicité | Non classé. |
| Toxicité pour la reproduction | Non classé. |
| L'allaitement | Non classé. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique | La méthode de calcul : Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée | Non classé. |
| Danger par aspiration | Non classé. |

11.2 Autres informations

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Toxicité - Invertébrés aquatiques | Peu toxique pour les invertébrés. |
| Toxicité - Poissons | Peu toxique pour les poissons. |
| Toxicité - Algues | Peu toxique pour les algues. |
| Toxicité - le compartiment sédiment | Non classé. |
| Toxicité - Milieu terrestre | Non classé. |

12.2 Persistance et Dégradabilité

Pas connu.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit a une forte mobilité dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas connu.

12.6 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales. Les remettre à une usine agréée de recyclage, de récupération ou d'incinération; Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non classé comme Polluant Marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas connu

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation Non indiqué

REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation Non indiqué

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Non indiqué

Le plan d'action continu communautaire (CoRAP) Non indiqué



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement (CE) N° 850/2004 du Non indiqué
Parlement Européen et du
Conseil concernant les polluants
organiques persistants

Règlement (CE) no 1005/2009 Non indiqué
du Parlement européen et du
Conseil relatif à des substances
qui appauvrissent la couche
d'ozone

Règlement (CE) N° 649/2012 du Non indiqué
Parlement Européen et du
Conseil concernant les
exportations et importations de
produits chimiques dangereux

Règlements nationaux

Autres Pas connu.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des
révisions ou mises à jour:

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger



GHS05



GHS07

Classification des dangers

Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
STOT SE 3_H336 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition
unique STOT un., Catégorie 3

Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mention(s) de mise en garde

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264: Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.
P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement
de protection des yeux/ du visage.
P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin
en cas de malaise.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la
maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330: Rincer la bouche.

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Acronyme

CAS : Chemical Abstracts Service

CLP : Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges

DNEL : Niveau dérivé sans effet (DNEL)

CE : Communauté Européenne

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme

PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique

PNEC : Concentration prévisible sans effet (PNEC)

REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques

VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme

STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles

vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. GBL Europe BV ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. GBL Europe BV n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.